

## Réunion de quartier des Béalières – 09/04/2025

### Les 4 thèmes à l'ordre du jour :

- I – Travaux en lien avec le mobilier urbain
- II – Travaux en lien avec la voirie
- III – Environnement
- IV – Questions diverses et informations

### I – Travaux en lien avec le mobilier urbain

#### LCR Roselière, Tilleuls, (gymnase Béal 3) : entrée d'eau, huisserie à changer

La rénovation totale d'un LCR est de l'ordre de 500 000 euros. En 2023, celui du petit bois a été rénové. En 2024, un réaménagement a eu lieu autour du LCR des Tilleuls pour un montant de 11 000 euros et la rénovation de la toiture est prévue en fin d'année 2025 en fonction de la capacité à faire des services.

Impasse de la Teille pour améliorer la sécurité des piétons, un escalier a été entièrement refait pour un montant de 10 000 euros.

Concernant les entrées d'eau sur Béal 3, une expertise judiciaire est en cours. Aucun travaux ne peut donc être réalisé sans le rendu de cette expertise.

#### Maison de la clairière salle de danse : fenêtre cassée

En 2024, le parquet a été refait. Le changement des huisseries n'est pas prévu pour cette année. Les travaux sont conséquents, il faut changer l'ensemble des châssis et pas seulement la fenêtre bloquée. Les autres fenêtres permettent d'aérer la pièce

#### Cadran solaire

Le cadran solaire a fait l'objet d'une rénovation pour un budget de 25 000 euros. Il était envisagé de terminer les travaux par un chantier jeune. Après étude, il s'avère que cela requiert trop de technicité. Des sociétés ont été consultées et les travaux seront terminés avant cet été.

Pour limiter l'accès aux véhicules et ainsi limiter la dégradation, un plot va être installé. L'inauguration aura lieu le samedi 21 juin 2025 à 10 heures.

## **Nombreux poteaux en bois déterrés, dégradés**

La commune propose d'établir une cartographie des poteaux dégradés. Un agent de proximité apportera son aide à un membre de l'union de quartier pour réaliser ce travail de recensement. Si elle le souhaite, l'union de quartier proposera plusieurs dates au service tranquillité publique (mail : [tranquillite-publique@meylan.fr](mailto:tranquillite-publique@meylan.fr)) pour organiser ce recensement.

## **Aménagement des logettes et kiosque :**

Les logettes sont de la compétence de la ville, le reste est de la compétence Métropolitaine. Pour les encombrants, il est nécessaire d'appeler la Métropole pour un retrait à domicile. Le dépôt sur la voie publique est interdit et peut faire l'objet d'une verbalisation.

Certaines logettes ont été réduites pour laisser seulement la place aux conteneurs à poubelles. Une discussion est en cours avec la Métropole pour réduire les autres. Une mise à jour de la signalétique par la Métropole est en cours. Il est proposé d'étudier la végétalisation des abords.

Sur l'état du kiosque, les services techniques n'ont pas constaté d'évolution défavorable depuis l'année dernière.

## **Socles lampadaires détériorés - Eclairage**

Concernant la rénovation des socles ou leur retrait, par choix politique, ce n'est pas envisagé, pour le moment, en raison du coût sur ce mandat. Ensuite, une évaluation sera à réaliser sur l'ensemble de ces travaux de rénovation pour une priorisation dans le cadre du prochain mandat.

Une rénovation importante des points lumineux a été engagée depuis plus d'un an, c'est 300 points changés dans le quartier. Il reste des points sur Beal 4 qui n'ont pas été traités. Il est visé un gain de 70 % d'économie d'énergie. S'il y a un problème d'éclairage, noter le numéro mentionné sur le lampadaire et faire remonter l'info aux élus de quartier, ou aux agents de proximité. Des campagnes sont organisées pour changer les ampoules défectueuses.

Le problème d'éclairage sur le Routoir est connu des services. Après la réalisation d'une expertise, la réparation a été commandée auprès de l'entreprise.

Concernant le manque d'éclairage sur le chemin des Clos, dans sa partie Nord, une solution temporaire est à l'étude. A la fin des travaux, un éclairage pérenne sera installé.

## **Nuisances sonores LCR**

La location des LCR engendre des nuisances pour le voisinage, afin d'y interdire l'accès en véhicule, des barrières et un plot ont été installés au niveau du LGM. Après avoir eu confirmation de la possibilité d'installer un éclairage dont l'intensité lumineuse baisse progressivement jusqu'à se couper, une étude du coût est en cours. Un nouveau règlement de location de toutes les salles communales est aussi en cours de rédaction.

## **Place des tuileaux : Mégots, stationnement sur et autour**

Quatre cendriers ont été installés. Un travail est en cours pour améliorer la signalétique mais nous sommes sur un domaine privé.

M. Jammes évoque l'existence de dysfonctionnements sur le stationnement sur et autour de la place des Tuileaux. Des livraisons se font encore sur la place, qui est piétonne, et la zone de rencontre est bordée de chaque côté par des places de stationnement d'où un manque de visibilité. Plusieurs réflexions sont en cours.

### **Point de situation avec la salle Décibeldonne**

Le permis est en fin d'instruction, sa clôture devrait intervenir dans moins d'un mois. Un silo de stationnement sera construit, la mairie a acquis 50 places.

Le chantier d'une durée prévisionnel de 18 mois commencera à l'automne par la démolition de l'existant.

Dans l'attente de la réalisation de la salle, la société Colof (société d'évènementiel) a été démarchée. Elle propose de la location de salles dans Arteparc. Une discussion sur des conditions préférentielles est en cours de discussion pour les habitants et associations. A titre d'exemple, elle dispose d'un atrium pour 200 personnes. La location n'est possible qu'en semaine de 8 heures à 19 heures. Aucune location le week-end.

## **II - Travaux en lien avec la voirie**

### **Voiries dégradées, chemin de Bérivière, entretien bouche d'égout**

L'entretien des voiries est à la charge de la Métropole. Chaque habitant peut faire une demande d'intervention **directement à la Métropole sur leur site internet (GRU : gestion de la relation à l'usager)**

Pour la réalisation des gros travaux, ex : rénovation totale d'une voirie, il s'agit d'un budget métropolitain. La capacité budgétaire permet de réaliser une à deux portions de chaussée par an (tout dépend de la longueur). On parle du budget GER (Gros Entretien Rénovation).

Des travaux seront réalisés en 2025 sur le Chemin de Bérivière sur le budget GER mais il ne s'agira pas d'une reprise totale de la voirie mais seulement du ruisseau avec la mise en place de trois alternats à la circulation pour réduire la vitesse. Une discussion est en cours avec la métropole pour garder les zones pavés. Après une évaluation financière réalisée par la Métropole, la décision interviendra pour le choix du revêtement. La zone de rencontre sera étendue jusqu'à la crèche.

L'union de quartier souhaite une réunion avec la Métropole pour évoquer leur proposition d'aménagement.

### **Pavés dégradés dans le quartier**

La Métropole à la charge de l'entretien des voiries de l'ensemble des communes de la Métropole. Le quartier comprend une longueur de voirie conséquente et une rénovation totale impacterait l'ensemble des voiries de la commune où aucun travaux ne pourrait être réalisé.

Les travaux réalisés sur le chemin de Bérivière vont permettre d'obtenir une estimation du montant de la rénovation à l'identique. A l'issue, les décisions seront prises pour le prochain mandat.

### **Dangerosité de la traversée de l'Ave du Granier / Malacher**

Dans le cadre du chantier C1+, à l'automne prochain, une amélioration de la sécurité sera réalisée au niveau de l'arrêt Béalières. La traversée piétonne au niveau des archives est identifiée dans le cadre du budget Proxi de la Métropole.

Ce budget Proxi vient en complément du budget GER dont on a déjà parlé. Il permet de financer des petits travaux. Chaque commune dispose d'un montant qui a été fixé par une délibération en 2019. Pour la commune il s'agit de 35K€ HT/an. Cette année, la commune a choisi de compléter ce budget de base en rajoutant 32K€. Cette décision sera votée au Conseil Municipal du 14 avril. La Métropole rajoutera ce même montant, ce qui nous permettra de financer une partie des demandes listées avec les associations en 2024 dans le cadre des Groupes de Travail Plan Marche et Mobilités Apaisées.

Les espaces verts vont être aménagés le long de l'avenue du Granier côté Sud (de la place des tuileaux jusqu'au rond-point) avec plantation d'arbres, mise en place d'une noue végétale. Réalisation entre la fin d'année et le début 2026.

#### **Vitesses excessives, stationnements sauvages**

La police municipale procède à des contrôles et des verbalisations sur l'ensemble de la commune. Des fourrières sont aussi réalisées pour les véhicules en stationnement prolongé, abandonnés. Environ 70 opérations de fourrière sont réalisées chaque année sur l'ensemble de la commune.

La Métropole lance, en fin d'année, une étude urbaine sur un plan d'aménagement concernant les difficultés de stationnement à l'échelle d'Inovallée.

#### **Plan marche : pose de bancs**

Depuis 2023, des bancs ont été installés en bordure des cheminements pour une accessibilité améliorée. De nouveau seront installés en 2025 sur l'ensemble de la commune. L'union de quartier a fait une proposition d'en installer près du cadran solaire et la place du saule.

### **III – Environnement**

#### **Source sous le lycée : danger l'hiver**

La source qui passe sous le lycée au niveau du LCR des Tilleuls occasionnait un danger. Des travaux ont été réalisés par le centre technique. Le problème principal est résolu.

#### **Disparition importante d'arbres**

Environ 100 arbres sont morts à cause de la sécheresse 2023. Un fort engagement communal a déjà permis de planter plus de 1900 arbres et arbustes depuis 2020. Les copropriétés seront invitées à planter des arbres et pour les accompagner une délibération a été votée au conseil municipal de juillet 2024 pour un don d'arbres aux copropriétés et particuliers.

Sur le quartier des Béalières (Grande traversée, passage des Lisses, Parc du Bruchet, Inovallée) 30 arbres ont été plantés à l'automne 2024. L'union de quartier a été destinataire des emplacements et des essences plantées.

#### **Place de Malacher : végétaliser la place**

Pour l'année 2025, il n'est pas prévu de végétalisation plus importante de la place Malacher.

#### **Sécurisation arbre : maison de la Clairière**

Des travaux ont été réalisés en Mars 2025 pour un montant de 5500 euros.

## **Odeur du ruisseau**

La commune a mandaté une société pour une étude à l'intérieur des canalisations. Le problème a été identifié et provient de la copropriété de la résidence de la Tour. Il s'agit d'un défaut de conformité du raccordement des eaux usées. Les discussions sont engagées avec la copropriété pour résoudre ce désagrément.

## **IV – Travaux**

Projet de la Semdoca et d'Alpe Isère Habitat : 132 logements sont prévus sur ce tènement. Les travaux ont commencé au mois de Mars pour une durée de 27 mois. La copropriété sera ouverte, pas de clôture. L'entreprise va mettre en place une boîte aux lettres pour recevoir les doléances liées au chantier.

Aménagement du Chemin des Séterées du dessous/Prêles : L'étude est terminée. La participation financière de la commune à ce projet piloté par la Métropole sera validée lors du Conseil Municipal de juin, c'est un projet de réaménagement de l'espace public. Toute la rue va être en sens unique avec la création d'une voie verte et de quelques places de stationnement. Les travaux débuteront à l'automne pour une livraison prévue au printemps 2026. Une réunion d'information sera organisée avant le début des travaux

## **V – Divers**

- Un espace canin est en cours de réalisation dans le parc sous le lycée du Grésivaudan. Des participants évoquent la problématique des chiens non tenus en laisse et des déjections dans les parcs. Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral l'interdit.
- Rentrée scolaire 2025/26 dans l'école de Bérivière c'est toujours l'école Mi-Plaine qui occupe les locaux.
- Food truck : Deux sont présents dans le quartier sur le parking sous la place des tuileaux. L'un est présent tous les soirs et l'autre uniquement le lundi midi.
- C'est parti pour le budget participatif, vous êtes invités à voter pour l'un des 19 projets retenus.
- Lundi 14 avril 2025, l'heure citoyenne était consacrée à la tranquillité publique. Vous pouvez la revoir sur You tube.